

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DES ACTIVITES CYCLISTES Réunion du 20 Juin 2018

Présents :

BADET Sylvie ES Gervais Lilas DEROUBAIS Dominique ACCTB Sevran PLUMAIN Patrice ES Gervais Lilas

ROY Patrick ES Stains

TRAVAILLE Jean-Paul SE Pavillons-Sous-Bois

TURGIS Robert Ufolep 93 VERDIER Jean-Pierre USM Gagny

Excusés:

GUEGUEN Eric US Gazélec

Début de séance 18h00 Secrétaire de séance Roy Patrick

Ordre du jour :

- 1. Validation du compte rendu CDT du 25 / 05 / 2018
- 2. Possibilité d'accès au podium régional des coureurs du 78 et 92?
- 3 . Inscriptions au national 2018
- 4. Affiliations 2018-2019
- 5. Questions et informations diverses

Point 1: Validation du compte rendu de la CTD du 25 Mai 2018 :

Le compte rendu est validé.

Point 2: Accès au podium régional des coureurs 78 et 92:

La question posée par le comité directeur régional aux CTD est de savoir si les coureurs des départements 78 et 92 peuvent accéder au podium régional du fait de l'annulation de leur championnat départemental.

Nous constatons que ce championnat départemental a été annulé par les CTD 78 et 92 pour manque de participants. L'expérience des années précédentes rendait prévisible cette situation c'est pour cela que nous avions proposé à ces départements d'organiser un championnat commun, solution non retenue par eux. De plus, le règlement national autorise pour remplacer un championnat départemental l'organisation d'une course support permettant aux coureurs d'accéder au podium régional.

A l'examen de ces éléments , la CTD 93 estime qu'il n'est pas judicieux d'autoriser les coureurs du 78 et 92 d'accéder aux podiums.

Avant la réception de notre avis, la CTR a pris une décision contraire ouvrant de ce fait un précédent et une brèche au règlement national ce qui nous amènera, peut-être, en 2019 à





examiner notre position et demander la même dérogation car le manque de participants au championnat départemental est devenu systématique.

Point 3: Inscription au national 2018:

Faire la demande avant le 4 Juillet 2018. Vu le nombre de volontaires possibles, il n'y aura pas besoin de faire une sélection.

Point 4: Affiliations 2018-2019:

a/ Matériel 2018-2019 reçu.

b/ Affiliation possible actuellement par internet avec les codes d'accès.

Point 5: Questions diverses:

a/ Prix de la licence décidé le 26 JUIN 2018 au cours de l'AG :

Une part pour la FOL (pour tous les sports)

Une part pour la FOL 93

Une part pour l'APAC

Prix du carton à définir pour 2019

b/ Cas du coureur LEJEUNE Alain:

Nous sommes toujours en attente de son dossier de demande de descente de catégorie de 2ème en 3ème. A examiner en Septembre.

c / Constat sur l'attitude dangereuse de certains coureurs lors des arrivées au sprint.

Pour éviter les coups freins pour ne pas marquer de points, nous pourrions proposer d'attribuer des points aux 10 premiers d'une course car si l'on peut si situer dans les 5 premiers coureurs il est plus difficile de connaître sa position réelle dans les 10 premiers coureurs d'une arrivée au sprint

PROCHAINE REUNION LE 19 Septembre 2018 A 18h00

